

Sujet : [INTERNET] Consultation ENROBES ACR à Epuisay

De : Arnaud Faure

Date : 21/11/2023 10:33

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur,

Allant régulièrement à Epuisay avec ma famille dont un enfant en bas-âge, pour rendre visite à mes beaux-parents, je m'oppose fermement à la construction d'une centrale à enrobée à chaud sur le territoire de la commune, pour plusieurs raisons.

La proximité géographique de ce projet avec la propriété de mes beaux-parents (**150m**), causera nécessairement :

- Une problématique de **santé publique**, comme dénoncé dans le reportage suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=NVIMtZbo0n8>; qui laisse imaginer la situation plus que préoccupante que représenterait l'implantation de cette centrale pour les populations avoisinantes. « En France se trouvent environ 500 centrales d'enrobage. L'impact sanitaire de ces usines a fait l'objet d'un reportage du magazine Envoyé spécial intitulé Bitume : La part d'ombre datant de 2015, reportage qui met en évidence une recrudescence des maladies auto-immunes et des cancers à proximité des usines, ainsi qu'une absence de contrôle indépendant par les organismes de l'État, car les industriels (Colas, Eiffage, Vinci Eurovia...) financent eux-mêmes les études d'impact et les campagnes de mesures sur leurs usines »
- Une problématique **écologique**, avec la fragilisation de l'écosystème d'Epuisay, de son environnement et de ses sols, à l'époque où la protection de la planète est une priorité absolue, et particulièrement dans notre environnement rural.
- Des nuisances sonores et olfactives insupportables pour la population d'Epuisay, risquant de fragiliser toutes les infrastructures & commerces de la ville : jardin public, Chez Nelly et L'Epi Nature... les conséquences **économiques** de l'installation de cette centrale seraient désastreuses pour le village.
- Une **perte de valeur** considérable pour le bien de mes beaux-parents, qui ont investi dans cette maison depuis de nombreuses années.

Pour toutes ces raisons, il est urgent de renoncer à ce projet.

Si ce projet devait naître car indispensable, le minimum serait de le déplacer sur un terrain loin des maisons et populations.

Je me tiens à votre disposition pour en parler de vive-voix.

Bien cordialement,

Arnaud Faure